

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE  
LE 17 JUIN 2015 A 19h 30**

Sont présents:

Messieurs Stéphane Bernard, Jacques Comtois, Alain Durand, Yvon Forget, Michel Robert, siégeant sous la présidence de madame Lyne Audet.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Est absent:

Monsieur Denis Huberdeau

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Michel Robert, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

**ACCEPTATION DU RAPPORT DU 27 MAI 2015**

Il est proposé par monsieur Yvon Forget, et unanimement résolu que le rapport du 27 mai 2015 est accepté tel que rédigé.

**P.I.I.A. LISE LAVALLÉE; AGRANDISSEMENT AU 541, RANG DES TRENTE**

Considérant la demande de conformité aux critères de P.I.I.A. de madame Lise Lavallée relativement à l'agrandissement de la résidence du 541, rang des Trente;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Alain Durand, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE: CLAUDINE PAQUETTE**

Considérant la demande de dérogation mineure de madame Claudine Paquette relativement à un agrandissement de 8 pieds par 7 pieds empiétant dans la marge arrière;

Considérant que dans cette zone la marge prescrite minimum est de 7.5 mètres;

Considérant le certificat de localisation minute 772 de monsieur Marc Descoteaux, arpenteur-géomètre;

Considérant que cette demande est conforme au plan d'urbanisme;

Considérant que cette demande ne cause aucun préjudice au voisinage;

Il est proposé par monsieur Yvon Forget, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Lyne Audet, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h30

Yvon Tardy  
Inspecteur municipal et  
Directeur des services techniques

Lyne Audet  
Présidente

Prochaine réunion : mercredi le 22 juillet 2015